



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Politique d'installation et élévation du niveau de formation des agriculteurs à compter de 1992 : quelques conséquences pour l'apprentissage et l'éducation des adultes

Hervé Savy

Citer ce document / Cite this document :

Savy Hervé. Politique d'installation et élévation du niveau de formation des agriculteurs à compter de 1992 : quelques conséquences pour l'apprentissage et l'éducation des adultes. In: Économie rurale. N°207, 1992. pp. 37-42;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1992.4432>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1992_num_207_1_4432

Fichier pdf généré le 26/03/2019

Résumé

Une élévation massive de la qualification demandée aux jeunes agriculteurs quand ils sollicitent les aides de l'Etat est programmée à partir de 1992. Or, certains éprouvent déjà des difficultés pour obtenir le niveau actuellement requis. L'article présente d'abord une évaluation quantitative des difficultés du changement de niveau pour certains futurs jeunes agriculteurs et ensuite des pistes de solution afin de permettre cette élévation massive de qualification tout en contribuant à maintenir un flux annuel stable d'installations. Il s'agira de faire porter l'effort sur la formation générale (français et mathématiques), et la diversification des parcours de formation.

Abstract

« Getting into agriculture » policy and up-grading young farmers qualification from 1992 onwards ; some consequences on apprenticeship and adult education

An important up-grading of the qualification required from young farmers asking for Government grants is planned from 1992 onwards. But some of them meet difficulties in getting the level which is presently required. This article first presents a quantitative measurement of the difficulties of the change of level for some future young farmers, and then some ways of finding solutions in order to allow this important qualification up-grading at the same time contributing to maintain an annual steady flow of new farmers. The effort will concern the basic education (french and mathematics), and the diversification of training frameworks.

POLITIQUE D'INSTALLATION ET ÉLEVATION DU NIVEAU DE FORMATION DES AGRICULTEURS À COMPTER DE 1992 : QUELQUES CONSÉQUENCES POUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

Hervé SAVY*

Résumé :

Une élévation massive de la qualification demandée aux jeunes agriculteurs quand ils sollicitent les aides de l'Etat est programmée à partir de 1992. Or, certains éprouvent déjà des difficultés pour obtenir le niveau actuellement requis. L'article présente d'abord une évaluation quantitative des difficultés du changement de niveau pour certains futurs jeunes agriculteurs et ensuite des pistes de solution afin de permettre cette élévation massive de qualification tout en contribuant à maintenir un flux annuel stable d'installations. Il s'agira de faire porter l'effort sur la formation générale (français et mathématiques), et la diversification des parcours de formation.

« Getting into agriculture » policy and up-grading young farmers qualification from 1992 onwards ; some consequences on apprenticeship and adult education

Summary :

An important up-grading of the qualification required from young farmers asking for Government grants is planned from 1992 onwards. But some of them meet difficulties in getting the level which is presently required. This article first presents a quantitative measurement of the difficulties of the change of level for some future young farmers, and then some ways of finding solutions in order to allow this important qualification up-grading at the same time contributing to maintain an annual steady flow of new farmers. The effort will concern the basic education (french and mathematics), and the diversification of training frameworks.

Le système d'enseignement et de formation professionnelle agricoles est considéré en France, depuis une trentaine d'années, comme un outil d'accompagnement et d'impulsion de la politique socio-économique mise en œuvre en agriculture.

Dans les années 1960, alors que le rôle dévolu aux centres de formation continue était de favoriser la libération des terres pour l'agrandissement des exploitations restantes (la politique des mutations agricoles), celui assigné aux établissements de formation initiale était double : d'une part scolariser les jeunes du monde rural, et d'autre part former les futurs agriculteurs compétitifs qui reprendraient les exploitations. Dans la période suivante, entre 1973 et 1985, on a assisté à un recentrage de l'ensemble de l'appareil (formations initiale et continue) sur la mission de formation des jeunes agriculteurs (Savy, 1984).

Enfin, depuis quelques années, l'enseignement agricole tente d'élargir son champ d'intervention à d'autres secteurs (agro-alimentaire, aménagement de l'espace rural, notamment).

En ce qui concerne la formation des jeunes agriculteurs qui désirent s'installer, une décision a été prise par les pouvoirs publics en accord avec les organisations professionnelles agricoles : à compter de 1992 (1), certains jeunes agriculteurs qui sollicitent les aides de l'Etat lors de l'installation (prêts bonifiés et dotation d'installation aux jeunes agriculteurs - DJA) devront posséder un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au Brevet de Technicien Agricole (BTA - niveau 4) (2). Cette réglementation s'étendra progressivement : en 1997, tous les candidats à ces aides seront concernés. Il s'agit, selon les promoteurs de cette mesure, de contribuer à l'amélioration de la com-

* Ingénieur d'Agronomie, INPSA, Département Education Permanente, Dijon.

1. Ce texte a été écrit en 1991.

2. Les diplômes français sont homologués selon des niveaux. Les niveaux 1 et 2 concernent les diplômes d'Ingénieurs. Pour l'agriculture, le niveau

3 concerne le Brevet de Technicien Supérieur Agricole, le niveau 4 le BTA, et le niveau 5 le BPA, le BEPA, et le CAPA. Cependant ce dernier diplôme est, dans la pratique, inférieur aux deux premiers (cf. Afichard, 1983). Signalons que la nomenclature européenne est différente. Elle va de 1 (niveau le plus bas) à 4 (niveau le plus haut).

pétitivité des agriculteurs français, dans la perspective de l'application de l'Acte unique européen, à partir de 1993 (Méaille et Savy, 1991).

Cette décision apparaît extrêmement ambitieuse pour deux raisons. D'une part, 21 % seulement des jeunes agriculteurs qui ont obtenu la DJA en 1990 possédaient une telle qualification (3). C'est donc en moins de 6 ans, compte tenu de l'entrée en vigueur progressive de l'obligation, que la proportion devra atteindre les 100 %. D'autre part, l'objectif affiché par les décideurs politiques et professionnels est de maintenir d'ici la fin du siècle un flux stable de 10 000 installations aidées par an.

Certes, le maintien du nombre d'installations en France dépend de nombreux facteurs. Le niveau de formation n'est que l'un d'entre eux. Mais comment faire pour que l'élévation de ce niveau ne constitue pas un obstacle, sachant qu'une proportion non négligeable de futurs jeunes agriculteurs rencontre déjà des difficultés pour obtenir le diplôme minimum actuellement requis ? Rappelons que ce dernier est soit le BEPA, soit le BPA (niveau 5) (4).

Il s'agit en particulier de ceux qui ne possèdent qu'un CAPA (5), dont un nombre important est susceptible d'exercer le métier de responsable d'exploitation agricole. 41 % des apprentis des cycles CAPA, toutes options confondues (55 % en agriculture - élevage), sont en effet fils ou filles d'agriculteurs. Nous estimons à environ un millier le nombre annuel de sortants de CAPA obtenu par la voie de l'apprentissage susceptibles de s'installer (Savy, 1988).

Ces jeunes doivent actuellement obtenir un BPA par la voie de la formation professionnelle continue. Ce passage CAPA/BPA constitue donc, pour l'heure, un des points à la fois importants et délicats du système de formation agricole en vue de l'installation. L'objet de l'étude que nous avons conduite est de mesurer quantitativement l'écart qui sépare ces jeunes qui sortent de CAPA/apprentissage, en termes de connaissances, des candidats qui entrent en BPA, pour évaluer l'importance et la nature de l'effort de formation à accomplir.

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés à l'état actuel, dans les conditions réglementaires en vigueur. Dans un deuxième temps, nous avons essayé d'évaluer ce qu'il en serait si ces actuels candidats à la capacité professionnelle devaient obtenir un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au BTA. Sur la base de ces estimations, nous avons tiré un certain nombre d'orientations et de propositions pour l'évolution structurelle du secteur d'apprentissage et formation continue de l'appareil de formation, afin que celui-ci soit en mesure de faire face aux échéances à venir.

LA MÉTHODE UTILISÉE

Nous avons administré des tests écrits de connaissance en mathématiques, français, et technique agricole à un échantillon de sortants de CAPA apprentissage (à la fin de leur formation, en juin) et à des entrants en BPA (dès leur admission ou dans les premiers jours de formation,

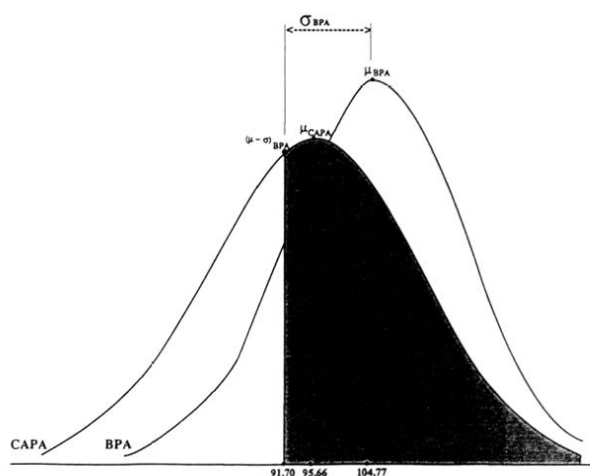
entre juin et novembre). Ces tests originaux ont été élaborés avec des formateurs des filières considérées. Les questions qui les composent vont d'un niveau élémentaire pour un entrant en CAPA à un niveau complexe pour un sortant de BPA. L'administration des questionnaires s'est faite sur table, en centre de formation, sous la responsabilité des formateurs, selon un protocole rigoureux, identique pour tous (Savy, 1988).

Les groupes d'individus qui constituaient l'échantillon étaient répartis dans 14 régions métropolitaines sur 22. Nous avons pu exploiter 597 tests de sortants de CAPA (soit 19,6 % du flux national annuel) et 653 tests d'entrants en BPA (soit 14 % du flux). En toute rigueur, nous n'avons pu estimer la représentativité statistique de l'échantillon, car les données nécessaires concernant la population source des entrants en BPA n'étaient pas disponibles.

Les résultats aux tests ont été évalués, notés, ce qui nous a amenés à déterminer un niveau de connaissances en français, mathématiques, technique agricole, et un niveau global égal à la somme des trois niveaux disciplinaires. Précisons d'emblée qu'il s'agissait seulement d'un niveau de connaissances mesurables par des tests écrits. Nous pensons que ce choix - le seul techniquement envisageable compte tenu de la taille de l'échantillon et de nos moyens d'investigation - est acceptable méthodologiquement pour deux raisons. D'une part, l'objet de l'étude était bien de situer relativement les deux populations l'une par rapport à l'autre et non par rapport à un hypothétique niveau professionnel ou académique externe. D'autre part, si par exemple pour évaluer un réel niveau de technique agricole, il aurait fallu s'intéresser aux capacités gestuelles des individus, on verra dans la suite du texte que les résultats obtenus avec la méthode retenue ne sont pas discriminants dans ce secteur.

Après avoir contrôlé la normalité de notre échantillon, nous avons mesuré les écarts qui séparaient globalement et dans chaque domaine les deux populations. Puis nous avons essayé d'estimer les taux de réussite et d'échec au BPA des sortants de CAPA si l'ensemble de ces derniers entrait en brevet professionnel.

Graphique 1. - Illustration de la méthode de détermination de la proportion de « sortants de CAPA » qui possède le niveau de pré-requis à l'entrée en BPA ; le cas du niveau global



3. Source : CNASEA (Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles).

4. Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles - formation initiale. Brevet Professionnel Agricole - formation continue.

5. Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole - formation scolaire ou apprentissage.

Pour cela, nous avons tenu le raisonnement suivant. Dans un groupe en formation conduit sous la forme d'un stage homogène, les objectifs pédagogiques et les critères d'évaluation sont nécessairement influencés par le niveau initial moyen des apprenants. Dans le cas de notre échantillon, il s'agirait, pour un groupe de stagiaires BPA du niveau 104,77 points si l'on choisit le cas du niveau global (cf. graphique 1). Mais le formateur, soucieux du taux de réussite des stagiaires, organise la formation de façon à aider les apprenants qui possèdent un niveau initial inférieur à la moyenne à obtenir le diplôme.

Il détermine donc, implicitement, un niveau minimal (dit de pré-requis) qui constitue le seuil à partir duquel il estime que les apprenants peuvent obtenir le diplôme en fin de formation. Nous avons considéré que ce niveau minimal pouvait être estimé au niveau $(\mu - \sigma)$ des entrants en BPA, soit 91,70 points (6). Cette décision était motivée par au moins une considération : la distribution d'une population qui suit la loi normale (et c'était le cas de nos échantillons comme nous l'avons contrôlé) indique que le nombre d'individus (fréquence cumulée) dont le niveau est supérieur à $(\mu - \sigma)$ correspond à 84 % des effectifs. Or ce chiffre correspond à un taux de réussite réaliste en brevet professionnel. Cela signifie donc que les sortants de CAPA, qui avaient un niveau inférieur au niveau $(\mu - \sigma)$ des entrants en BPA, n'auraient probablement pas le diplôme s'ils entraient dans cette formation, car ils n'avaient pas le niveau pré-requis.

Nous avons ensuite estimé le saut quantitatif qu'il y aurait à effectuer si les sortants de CAPA et les entrants en BPA actuels souhaitaient intégrer une formation de niveau équivalent au BTA en prenant comme population de référence les entrants en BPA qui d'ores et déjà avaient suivi une formation de niveau 4 (7).

Enfin, nous avons construit un certain nombre de modèles de régression multiple pour identifier les facteurs explicatifs des écarts les plus déterminants.

L'ORIGINE SCOLAIRE DES « SORTANTS DE CAPA » ET DES « ENTRANTS EN BPA »

Les tests administrés permettent essentiellement de mesurer relativement le niveau académique des individus. Pour analyser les écarts, il est intéressant de connaître leur niveau de formation antérieur.

Le cas des « sortants de CAPA »

Tableau 1. - La dernière classe fréquentée dans l'enseignement général par les « sortants de CAPA »

SES	CPPN	6 ^e ou 5 ^e	4 ^e ou 3 ^e	Enseignement technique en LEP	Autres et non réponse	Total
8,8	23,6	41,4	16,3	4,9	5,0	100,0

Légendes :

SES : Section d'éducation spécialisée

CPPN : Classe pré-professionnelle de niveau

LEP : Lycée d'enseignement professionnel (actuellement lycée professionnel).

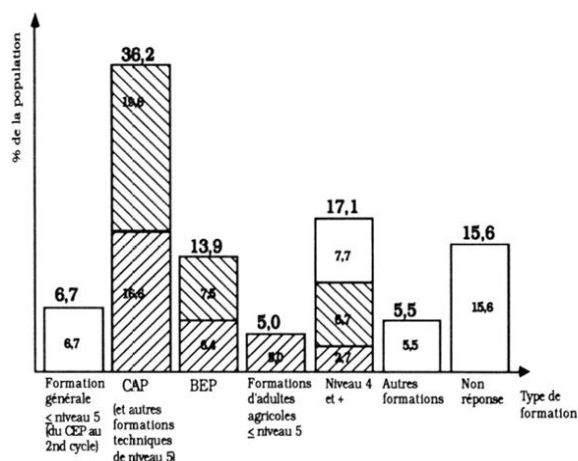
6. μ : moyenne ; σ : écart-type.

7. Il s'agissait des 103 stagiaires qui avaient, préalablement à leur entrée en BPA, suivi une formation générale ou technique non-agricole de niveau 4, ou échoué à une formation agricole de ce niveau. Ce choix pourrait être discuté,

Quatre apprentis sur dix ont achevé leur formation générale en 6^e ou en 5^e avant d'entrer dans l'enseignement agricole. Pour un tiers de l'échantillon, la dernière classe de formation générale a été une SES ou une CPPN. Enfin, 16,3 % des apprentis ont suivi une classe de quatrième ou de troisième alors que 4,9 % ont commencé une formation technique en LEP (agricole ou non) avant d'entrer en apprentissage.

Le cas des « entrants en BPA »

Graphique 2. - La dernière formation suivie par les « entrants en BPA » (%)



Légende :

- X** } Part totale des formations de la catégorie dans la population
- Y** } Part des formations générales de la catégorie dans la population
- Z** } Part des formations techniques non agricoles de la catégorie dans la population
- W** } Part des formations techniques agricoles de la catégorie dans la population

Le niveau de formation des stagiaires à l'entrée en BPA peut être caractérisé à l'aide des ratios suivants :

- **61,8 %** des stagiaires ont une formation antérieure inférieure ou égale au niveau 5, dont **36,2 %** de niveau CAP (pour moitié agricole, et pour moitié non agricole),
- **17,1 %** ont une formation antérieure égale ou supérieure au niveau 4,
- **14,4 %** n'ont suivi aucune formation technique,
- **33,8 %** ont suivi une formation technique non agricole,
- **30,7 %** ont suivi une formation technique agricole.

Précisons que ces pourcentages ne prennent pas en compte les « autres formations » (non classables) et les non réponses, qui représentent **21,1 %** de l'échantillon.

mais nous n'avons pas de sous-population de référence qu'on pouvait assimiler à des « entrants en niveau 4 », et, de plus, les questions du test étaient pour les plus difficiles « de niveau 5 terminal ». Les écarts mesurés sont donc, de notre point de vue, assimilables à ceux qui séparent des sortants de CAPA « d'entrants en BTA ».

QUELLE PROPORTION DE SORTANTS DE CAPA POURRAIT ENTRER EN BPA ACTUELLEMENT ?

Tableau 2. - Proportion des « sortants de CAPA » dont le niveau global est égal ou supérieur au niveau global de pré-requis pour entrer en BPA (%)

Niveau en...	Public	Moyenne des entrants en BPA	Niveau de pré-requis du BPA	Moyenne des sortants de CAPA	Proportion des « sortants de CAPA » qui ont les pré-requis (%)
Mathématiques		105,92	92,30	94,60	56
Français		108,22	95,64	92,50	40
Technique agricole		97,55	81,91	102,23	93
Global		104,77	91,70	95,66	60

Dans l'ensemble, si tous les « sortants de CAPA » d'une cohorte annuelle souhaitaient entrer en BPA, 60 % posséderaient un niveau global suffisant pour suivre, a priori sans difficulté majeure, une telle formation.

En français, seulement quatre apprentis sur dix auraient le niveau de pré-requis du BPA. En mathématiques, les résultats sont quelque peu meilleurs pour les « sortants de CAPA ». 56 % auraient le niveau de pré-requis dans cette discipline.

Enfin, la très grande majorité de ces apprentis (les neuf dixièmes) posséderait le niveau de pré-requis en technique agricole pour suivre un BPA.

ET SI TOUS LES « SORTANTS DE CAPA » DEVAIENT ATTEINDRE LE NIVEAU DU BTA ?

Les chiffres précédents laissent présager que si, dans le contexte qui sera celui de 1992/97, tous les « sortants de CAPA » souhaitaient obtenir un diplôme de niveau équivalent au BTA, des difficultés importantes seraient à prévoir. Mais il en serait de même pour un certain nombre « d'entrants en BPA ».

Tableau 3. - Proportion des « sortants de CAPA » et des « entrants en BPA » qui posséderaient les pré-requis pour entrer en formation de niveau équivalent au BTA

Niveau	Public	Moyenne des « entrants en BPA » de niveau 4	Niveau des pré-requis du niveau 4	Moyenne des « sortants de CAPA »	Proportion des « sortants de CAPA » qui ont les pré-requis du niveau 4 (%)	Moyenne des « entrants en BPA »	Proportion des « entrants en BPA » qui ont les pré-requis du niveau 4 (%)
Mathématiques		111,15	98,76	94,60	38	105,92	70
Français		117,46	109,27	92,50	10	108,22	46
Technique agricole		99,67	83,87	102,23	90	97,55	81
Global		112,24	99,94	95,66	39	104,77	64

90 % des sortants de CAPA » n'auraient vraisemblablement pas le niveau de pré-requis en français pour suivre une formation de niveau 4, et 62 % celui de mathématiques, alors que 54 % des « entrants en BPA » actuels auraient besoin d'une mise à niveau en français, et 30 % en mathématiques. Dans les deux cas, le niveau en technique agricole ne semblerait pas poser problème.

LES FACTEURS EXPLICATIFS DES NIVEAUX DE FORMATION GÉNÉRALE

Pour chaque sous-population de notre échantillon (« sortants de CAPA ») et (« entrants en BPA »), nous

avons construit des modèles de régression multiple pour essayer d'identifier les causes des niveaux mesurés. En ce qui concerne les « sortants de CAPA », pour les deux modèles dont les variables expliquées étaient respectivement le niveau en français et en mathématiques - les éléments présentés plus haut ayant permis de situer dans ces secteurs les problèmes majeurs - les variables explicatives étaient les suivantes : l'option suivie, le sexe, l'âge, la fréquentation préalable ou non d'une classe préparatoire à l'apprentissage (CPA), le type de profession exercé par le père, la dernière classe fréquentée par l'apprenti dans l'enseignement général, l'obtention ou non du CAPA. Ces modèles expliquent respectivement 34,3 % de la variance pour le niveau en français et 22,5 % en mathématiques.

Tableau 4. - Les relations entre les niveaux d'acquis en français et mathématiques des « sortants de CAPA », leurs caractéristiques socio-démographiques et leur passé scolaire

Variables explicatives		Niveau de français		Niveau de mathématiques	
Muette	Régresseur	Coefficient	t	Coefficient	t
Agriculture Elevage	Floriculture	+ 3,452	**	- 2,974	*
	Cultures légumières	- 0,154	NS	- 2,510	NS
	JEV	+ 3,310	**	- 1,400	NS
	Vigne et vin	- 0,589	NS	- 3,835	**
Garçon	Fille	+ 8,744	***	+ 1,040	NS
Age		- 0,606	NS	+ 0,251	NS
L'apprenti a suivi une CPA	L'apprenti n'a pas suivi de CPA	- 0,465	NS	- 1,373	NS
Père exerçant ou ayant exercé une profession agricole	Père de profession non agricole	+ 2,472	**	+ 2,172	*
	Père de profession inconnue	+ 0,658	NS	+ 0,253	NS
Dernière classe fréquentée dans l'enseign. général :	4 ^e ou 3 ^e	+ 5,400	***	+ 5,929	***
	CPPN	- 4,005	***	- 2,717	**
	SES/ENP IMP/LEP	- 6,400	***	- 4,750	***
Reçu à l'examen du CAP	Echec ou pratique et oral	- 9,430	***	- 10,307	***
R ² : % de la variance expliquée		34,3		22,5	

Légende : NS : non significatif ; * : significatif au seuil de 10 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; *** : significatif au seuil de 1 %.

Cinq variables explicatives donnent des résultats statistiquement significatifs : l'option suivie, le sexe, la profession du père, la dernière classe fréquentée dans l'enseignement général, l'obtention du CAPA.

L'option suivie

Les « sortants de CAPA » en floriculture et jardins et espaces verts (JEV) ont un meilleur niveau en français que ceux de l'option agriculture - élevage alors que,

en mathématiques, les apprentis de celle-ci ont de meilleurs résultats que ceux des options floriculture et vigne et vin.

Le sexe

Les filles ont un niveau en français nettement meilleur que les garçons. Indiquons qu'elles représentaient 11 % de l'échantillon.

La profession du père

Les « sortants de CAPA » dont le père n'exerce ou n'exerçait pas une profession en liaison avec l'agriculture ont un meilleur niveau en français et mathématiques que ceux dont le père travaillait dans le secteur agricole.

La dernière classe fréquentée dans l'enseignement général

Par rapport aux « sortants de CAPA » dont la dernière classe fréquentée dans l'enseignement général était une 5^e ou une 6^e, les apprentis qui ont suivi une 4^e ou une 3^e ont des niveaux nettement supérieurs. En revanche, ceux qui sortaient de CPPN, SES, ou de l'enseignement technique (dans ce dernier cas en situation d'échec), ont des niveaux inférieurs aux apprentis venant de 6^e et 5^e.

L'obtention du CAPA

Ceux qui ont obtenu le diplôme du CAPA ont des niveaux nettement supérieurs aux « collés » ou à ceux qui n'ont réussi qu'aux épreuves pratiques et orales et échoué à l'écrit.

Nous retiendrons de ces modèles que, parmi les différentes variables explicatives, il en est une dont le rôle paraît essentiel : la formation initiale des « sortants de CAPA » préalablement à leur entrée en apprentissage (8). Plus tôt les apprentis ont quitté l'enseignement général, plus leur niveau en français et mathématiques est faible. Il paraît possible d'envisager des actions à court, moyen, et long terme sur cette variable en vue d'améliorer l'efficacité du dispositif de formation.

UN EFFORT EN FORMATION GÉNÉRALE

Les résultats de notre étude montrent que, si l'on souhaite que les jeunes et les adultes qui empruntent actuellement les filières CAPA en apprentissage et BPA en formation d'adultes obtiennent le niveau de qualification requis pour l'installation en agriculture, actuellement et à l'avenir, des adaptations du système éducatif sont à envisager. En particulier, un effort d'innovation en matière de formation générale pour ces publics nous paraît indispensable. Mais, selon que l'on raisonne à court ou moyen terme, les acteurs concernés ne sont pas forcément les mêmes.

A court terme, il nous semble nécessaire que les Centres de formation d'apprentis (qui scolarisent les jeunes en CAPA) et les Centres de formation d'adultes (qui accueillent les stagiaires BPA) investissent dans la formation générale. Pour les apprentis, il s'agit de porter l'effort

dans ce domaine, et d'entreprendre des actions de formation des formateurs nécessitées par l'élévation du niveau d'intervention et la diversification des publics. Pour les Centres de formation d'adultes agricoles, l'investissement en formation générale constitue une nouveauté. Il y a peu de temps encore, ces établissements dispensaient essentiellement une formation technique et pratique. Ils doivent dorénavant prendre en compte le français et les mathématiques dans leurs actions de formation. Des stages de mise à niveau sont dans bien des cas indispensables, pour certains publics, à l'interface de deux formations. Cela implique que les centres se dotent de moyens pour le faire. Ce pourra être des embauches de formateurs spécialisés, mais également d'autres solutions.

En formation générale comme dans d'autres domaines, les Centres de formation ne peuvent être omni-compétents face à la diversité des besoins des publics. De la même manière que de nouvelles complémentarités sont à inventer entre les voies de formation, un fonctionnement différent des établissements est à imaginer. Le Centre de formation se transformera en un Centre de ressources éducatives intégré dans un réseau. Pour la formation en mathématiques et en français des publics de bas niveau, des collaborations sont envisageables. Les enseignants des établissements de l'Education Nationale, particulièrement en milieu rural, la participation au fonctionnement d'Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP), l'enseignement par correspondance, le tutorat, l'Enseignement Assisté par Ordinateur (EAO) paraissent représenter des pistes à suivre.

En ce qui concerne le long terme, il nous semble qu'un programme de fond est à engager. Les Centres de formation d'adultes qui investissent en formation générale le font avec les moyens et méthodes existants. Pourtant, il est vraisemblable que si un individu n'a pu, pendant une dizaine d'années de scolarité obligatoire, atteindre un niveau minimal en mathématiques et en français, ce n'est pas en quelques centaines d'heures (au mieux) et avec des méthodes classiques, que, dans le cas général, on lui fera atteindre. Tout un champ d'investigation est donc ouvert pour la recherche (qui s'est attelée à la tâche), en matière d'apprentissage des langages fondamentaux chez les publics faiblement scolarisés. Les résultats de ces travaux devront être investis dans la production d'outils pédagogiques pour les formateurs.

Notons qu'une autre opération de long terme en matière de formation générale ne doit pas être perdue de vue : l'amélioration dans ce domaine du rendement de l'appareil de formation initiale, notamment celui du collège. L'efficacité économique du système serait bien supérieure si l'appareil de formation professionnelle n'avait pas en charge une grande partie de la tâche de mise à niveau en formation générale pour les publics que nous avons étudiés. Certes, d'une part des actions « de recyclage » seront toujours indispensables, et d'autre part des améliorations sont en cours, mais les progrès à réaliser sont considérables.

Enfin, les tendances générales révélées par l'étude statistique ne doivent pas masquer les différences qui exist

8. Les modèles concernant les « entrants en BPA » ne sont pas présentés ici. Notons qu'ils donnent des résultats comparables, notamment quant au rôle de la scolarité initiale sur le niveau de formation générale.

tent certainement entre les individus, qu'il s'agisse des « sortants de CAPA » ou des « entrants en BPA ». Nous pensons que la diversification et la personnalisation des parcours de formation, qui s'inscrivent dans le mouvement général d'évolution de la formation professionnelle, constituent une des solutions qui contribueront à l'accès des jeunes agriculteurs à la qualification requise.

CONCLUSION

L'augmentation progressive du niveau de qualification exigé pour devenir agriculteur en bénéficiant des aides

publiques à compter de 1992 risque de poser des problèmes à certains jeunes qui se destinent à ce métier, notamment à ceux qui préparent actuellement un CAPA par l'apprentissage, puis un BPA en formation d'adultes. D'ores et déjà, lors de la transition CAPA/BPA, ils rencontrent des difficultés, surtout en français et mathématiques, qui iront en augmentant avec l'élévation de niveau. Un effort d'innovation semble nécessaire dans les centres de formation d'apprentis et d'adultes en ce qui concerne la formation générale des publics de bas niveau de qualification.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Affichard J. (1983). - Nomenclatures de formation et pratiques de classement. In **Formation Emploi**, n° 4, 1983, pp. 47-61.

Méaille M. et Savy H. (1991). - Les systèmes européens de formation agricole ; capacité professionnelle agricole et rôle de la formation des adultes. In **Regards sur l'enseignement agricole**, n° 3, Dijon, CNERTA.

Perrot B. et Millot J. (1985). - **Enseignement agricole et devenir professionnel**. Cahier de l'IREDU, n° 41, Dijon, IREDU/CNRS.

Rattin S. - Formation des chefs d'exploitation et enseignement technique agricole. In **Cahiers de statistique agricole**, novembre-décembre 1983, pp. 23-44.

Rattin S. (1987). - 60 % des jeunes actifs familiaux ont reçu une formation agricole. In **Cahiers de statistique agricole**, n° 1/6, janvier-février 1987, pp. 7-31.

Savy H. (1984). - **La formation des agriculteurs à la gestion de leurs exploitations**. Mémoire d'ingénieur d'agronomie, Dijon, ENSSAA.

Savy H. (1986). - **L'évolution des formations du secteur agricole** - Communication au colloque de l'Association Régionale Bourguignonne de Recherche en Education (ARBRE) : « **Former au niveau CAP, BEP** », Dijon, INPSA.

Savy H. (1988). - **Du CAP au BP : les difficultés d'un changement de niveau dans la filière de formation agricole - Conséquences sur l'offre d'éducation** - Cahier de l'IREDU, Dijon, IREDU/CNRS.

Savy H., Cipra A., Jacobi D. (1987). - **Du CAP au BP : modalités de changement de niveau dans la filière de formation agricole**, Dijon, INPSA.